

Politique de segmentation VIVAY

A la souscription d'une Assurance Frais d'Etudes, AG Insurance applique des critères de segmentation. Ces critères de segmentation permettent d'évaluer la probabilité de la survenance du risque assuré. Cette évaluation a une influence sur l'acceptation du risque [critères relatifs à l'acceptation], sur la détermination de la prime [critères relatifs à la tarification] et/ou sur l'étendue de la garantie [critères relatifs à l'étendue de la garantie]. Ci-dessous, vous trouverez un aperçu des critères de segmentation appliqués, de même qu'une explication vous énonçant pourquoi AG Insurance utilise ces critères.

	Critères relatifs à l'acceptation	Critères relatifs à la tarification
Age	x	x
Etat de santé	x	
Domicile	x	

Le risque peut être accepté [ou refusé] sur base d'un des critères suivants ou, le cas échéant, sur base d'une combinaison de ceux-ci :

- **Age** : Plus l'âge est avancé, plus le risque de décès est élevé. Votre âge peut donc éventuellement avoir un impact sur l'acceptation du risque, ainsi que sur le montant de la prime.
- **Etat de santé** : Votre état de santé peut parfois impliquer un risque de décès plus élevé. Cette information peut donc influencer l'acceptation du risque.
- **Domicile** : Le domicile du preneur d'assurance peut avoir une influence sur l'offre de produits.